



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5070526**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/07/2025 11H18 C:000032 I:31926  
V/REF : 1019963  
V/Email reçu le Vendredi 18/07/2025 à 11H18

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 7870  
IMMEUBLE : BALCONS REVERMONT  
1/2/3/4/5/6  
LES BALCONS DU REVERMONT  
01240 CERTINES

Feillens, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: M\_230717001-1  
LOCALISATION : 2 LES BALCONS DU REVERMONT - CERTINES - MME GREGORIAN 0663887069  
LOGT 3005 - RDC  
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE  
PLO0001-PLO0004  
Donneur d'ordre : Mme E ROLLET

NATURE DE L'INTERVENTION :  
Travaux de plomberie.

LE 18 JUILLET 2025 A 12H00  
RECHERCHE DE FUITE  
FUITE PROVENANT DU GROUPE DE SECURITE  
REMPLACEMENT DE CELUI-CI AVEC CONTROLE DE ÉTANCHÉITÉ

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 18/07/25 à 16H29 M. S DESCOSTES

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5070526**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====                    |                                   |      |         |               |
|--------------------------|-----------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 1    | 46,71   | 46,71         |
| 1,00                     | PL00004-H(s) recherche de fuite   | 1    | 41,52   | 41,52         |
| Quantité                 | Fournitures - Mise en oeuvre      | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | Groupe de sécurité pour cumulus   | 1    | 20,75   | 20,75         |
| TOTAL H.T. ....          |                                   |      |         | 108,98        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                   |      |         | 10,89         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                   |      |         | <u>119,87</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



## Bon de Commande

N° : 1019963 du 18/07/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif

☐

Individuel

☒

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

### Référence de la Demande

N°: 838 543 du 18/07/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie

Partie privat.

1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

### Lieu d'intervention

MME GREGORIAN Séverine

06-63-88-70-69

2 Les Balcons du Revermont

01240 CERTINES

Téléphone : 06.63.88.70.69

07870-00001-00003-00005 H / Type 4 / RDC

Date entrée: 19/09/2016

### Délai

Date limite exécution : 02/08/2025

| Prestation à réaliser                     | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|-------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| PL00001 Forfait de déplacement            | 1,00 | 46,71 | 46,71 | 4,67   | 51,38     |
| PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) | 1,00 | 41,52 | 41,52 | 4,15   | 45,67     |
| Total H.T.                                |      |       |       |        | 88,23     |
| Total TVA                                 |      |       |       |        | 8,82      |
| Total TTC                                 |      |       |       |        | 97,05     |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROLLET Elodie le 18/07/2025

Le Responsable

Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution

(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 Les Balcons du Revermont 01240 CERTINES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **18/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAP**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1019963